

Promouvoir le soin

La pluralité syndicale pour une orthophonie plurielle

La [Fédération des Orthophonistes de France](#) entend promouvoir le SOIN en orthophonie, au plus près des patients, avec les orthophonistes.

Parce que « Promouvoir » c'est encourager, provoquer un essor, faire avancer.

Parce que le SOIN en orthophonie, c'est accompagner l'autre dans sa construction et son cheminement, que l'on parle d'un enfant qui grandit comme d'un adulte qui vieillit...

Parce qu'il s'agit pour le patient de s'approprier et d'investir sa parole singulière,

La FOF défend une pensée clinique en mouvement, une orthophonie qui se questionne et se construit, loin des certitudes toutes faites ou imposées.

Notre positionnement syndical est en cohérence avec notre vision de l'humain et de son langage.

Parce que le langage est constitutif de l'être humain, parce qu'il grandit au-delà des seules fonctions neurologiques, et s'inscrit dans l'altérité et dans l'expérience humaine, sociale et culturelle,

Parce que l'orthophonie est, depuis son origine, plurielle,

La FOF, par son action syndicale, entend défendre une **orthophonie de soin**, défendre les orthophonistes, défendre les patients.

Parce que ni l'orthophoniste ni le patient ne sont interchangeables, la relation thérapeutique est toujours singulière pour chaque soin, dès le premier appel téléphonique.

La FOF veut permettre aux orthophonistes la

résistance à un formatage pré-pensé, au prêt-à-penser, au prêt-à-exercer.

Or, la standardisation du "bon traitement au bon moment par le bon praticien" risque d'empêcher les orthophonistes de penser leur pratique, de développer leurs outils pour chaque patient, dans chaque rencontre.

Les orthophonistes seraient-ils des techniciens appliquant des méthodes promues par des entreprises marchandes qui excluraient notre humanité singulière ? Ne tente-t-on pas de nous le faire croire aujourd'hui avec une vision étriquée du langage et de ses soins, avec une interprétation réductrice des avancées scientifiques ?

La FOF défend des soignants responsables, libres de leurs outils cliniques dans le respect des patients et du cadre légal d'exercice, régi par les conventions et les référentiels d'activité et de compétences.

La déshumanisation de la santé, dans une gestion managériale et financière ne permet plus à tous les citoyens d'avoir accès, selon leurs besoins, aux soins nécessaires, y compris orthophoniques. Nous dénonçons la mise à mal de notre système de santé par les lois successives de « modernisation » qui compromettent l'accès aux soins. Nous dénonçons les nouveaux zonages, l'e-orthophonie, l'indifférence face à la disparition des postes d'orthophonistes salariés qui mettent à mal notre métier et privent les patients de soins orthophoniques.

La FOF défend un système de santé solidaire et l'accès aux soins pour tous, sur tout le territoire.

**ADHERER A LA FEDERATION
DES ORTHOPHONISTES DE FRANCE,
C'EST TROUVER UN LIEU
OU S'ENGAGER, PENSER, AGIR**

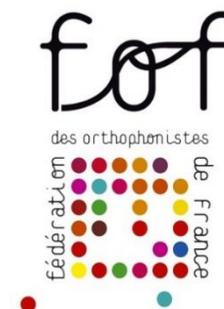
[Le Comité de Réflexion Théorique et Clinique](#) et ses publications, les groupes de réflexion locaux, la formation professionnelle continue dans les régions, la participation à l'intersyndicale des orthophonistes salariés et les rendez-vous au ministère, l'étude des textes officiels ou professionnels ([avenant 16](#), [RGPD](#), règles professionnelles), le suivi des zonages des professionnels libéraux, le travail sur la formation initiale, l'information à *tous les orthophonistes* par le biais de son site internet et des [commissions exercice libéral](#) et [exercice salarié](#), les Journées d'Etudes en régions dont la dernière édition a eu lieu à Strasbourg...

La **Fédération des Orthophonistes de France** existe parce qu'à un moment de l'histoire de la profession, des orthophonistes ont refusé la pensée unique. Aujourd'hui encore, c'est cette RESISTANCE qui nous anime. *Les orthophonistes sont nombreux à ne pas se satisfaire de cette déshumanisation, de ce formatage, de cette négation du soin dans notre métier.*

Par son action syndicale et ses prises de positions claires, la Fédération des Orthophonistes de France représente tous ces orthophonistes et porte leur voix.

Aujourd'hui, adhérer à la FOF, c'est faire exister la pluralité syndicale, c'est faire vivre l'orthophonie plurielle !

[Accédez au bulletin d'adhésion](#)



Fédération des Orthophonistes de France
16 rue des Champs de Charolles
71120 CHAROLLES
Mail : fof.federation@gmail.com

<https://federation-des-orthophonistes-de-france.fr/>